



Assemblée générale

Distr. générale
22 juillet 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 65 a) de l'ordre du jour provisoire*

Promotion et protection des droits de l'enfant

Rapport récapitulatif établi par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la réunion- débat sur la prévention et l'élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés

Note du Secrétaire général

Dans sa résolution 68/146, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-neuvième session le rapport récapitulatif du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur la réunion-débat sur la prévention et l'élimination des mariages d'enfants, des mariages précoces et des mariages forcés, mettant l'accent en particulier sur les défis, les réalisations, les bonnes pratiques et les problèmes de mise en œuvre, que le Conseil consacrerait à la question à sa vingt-sixième session.

Le Secrétaire général a l'honneur d'informer l'Assemblée générale que le rapport récapitulatif sur la réunion-débat a été publié sous la cote A/HRC/27/34.

* A/69/150.

